



Le Plessis-Pâté

DECISION DU MAIRE N° D-030-2025
SIGNATURE D'UNE CONVENTION DISPOSITIF
PREVISIONNEL DE SECOURS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'Article L2122-22

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 délégrant au Maire ses pouvoirs en vertu de l'article L2122-22

CONSIDERANT la proposition de convention du Comité départemental des secouristes français croix blanche de l'Essonne, domicilié 14 rue des Eteules, 91540 Mennecy et l'association des secouristes français croix blanche domicilié 35 rue Gabriel Jaillard, 91070 Bondoufle

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER une convention avec le Comité départemental des secouristes français croix blanche de l'Essonne, domicilié 14 rue des Eteules, 91540 Mennecy et l'association des secouristes français croix blanche domicilié 35 rue Gabriel Jaillard, 91070 Bondoufle, pour un dispositif prévisionnel de secours samedi 17 mai 2025 dans le cadre de la fête de la ville.

Article 2 : D'approuver les termes de la convention dont le montant s'élève à 630,00 €.

Article 3 : Dit que les crédits afférents sont prévus au Budget Communal, article 611.

Article 4 Cette décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de PALAISEAU ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de SAINTE GENEVIEVE DES BOIS.

Fait au Plessis-Pâté, le 24 mars 2025

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Affiché le :

Notifié à l'intéressé le :

Transmission au contrôle de légalité le :

Le Maire,
Sylvain TANGUY



REÇU EN PREFECTURE

Place du 8 mai 1945 - 91220 Le Plessis-Pâté - Tél : 01 60 85 59 00 - Fax : 01 60 85 59 01

Site : www.leplessispate.fr - Mail : mairie@leplessispate.fr

Le 25/03/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DC-091-219104940-20250324-0030_2025-C